



remboursement des droits d'inscription

Par **chokoflakes**, le **08/09/2011** à **19:57**

Bonjour,

Je me suis inscrite dans une école privée de management, j'ai payer des frais d'inscriptions s'élevant à 900 euros. Par ailleurs, j'ai récemment trouver un autre école moins cher où je compte m'inscrire. Cependant j'aimerais me faire rembourser les 900euros par l'école de management. J'ai chercher sur le site internet, j'ai lu minutieusement le contrat d'inscription et rien ne mentionne un remboursement possible des droits.

Comment puis-je procéder à cela ? Je ne veux pas faire appel à la justice alors comment puis-je me faire rembourser sans que cela ne prenne de plus grosse ampleur?

Merci.